



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Lyme

Question écrite n° 110068

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la nécessité de mettre en place des actions de prévention et de dépistage de la maladie de Lyme. Transmise par morsure de tique, la maladie de Lyme est une maladie infectieuse grave d'origine bactérienne qui entraîne des troubles neurologiques, dermatologiques, arthritiques et oculaires importants chez la personne infectée. Son diagnostic est difficile à réaliser et elle est, de plus, peu connue de la population et du corps médical. Face à ces constats, il souhaite savoir si le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre une campagne nationale de prévention, de sensibilisation et de dépistage de cette maladie à destination de la population et du corps médical.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110068

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5687

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)